

EUROPE DE LA DÉFENSE : PARLER VRAI, AGIR VITE

Thomas Pellerin-Carlin | *Chercheur à l'Institut Jacques Delors*

Emmett Strickland | *Assistant de recherche à l'Institut Jacques Delors*

Le 8 octobre 2015, l'Institut Jacques Delors a été partenaire de la sixième édition des Ateliers de la Citadelle, organisé par la Mission Lille Eurométropole Défense Sécurité (MLEDS), autour du thème « Plus de crises, plus d'Europe de la défense ? ». Cette journée de débat entre experts et praticiens des questions de sécurité a permis d'analyser les nouvelles menaces qui pèsent sur l'Europe et la façon dont la coopération européenne en matière de sécurité peut répondre à ces menaces.

La Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC) est une politique encore jeune. Créée par le Traité de Nice, elle a à présent quinze ans. L'Europe de la défense a déjà montré qu'elle pouvait répondre aux menaces : elle a engrangé plusieurs succès, comme l'opération Artémis qui a probablement évité un génocide au Congo. Néanmoins, elle reste encore un projet en devenir qui doit mieux répondre aux nouvelles menaces sécuritaires qui ont surgi ces dernières années.

La question de l'avenir de la PSDC est avant tout politique. Les institutions existent déjà mais elles ne sont pas pleinement utilisées par manque de volonté politique. Il faut cependant bien analyser les menaces qui pèsent sur la sécurité européenne, pour déterminer là où l'outil européen peut être utile pour y répondre.

Pour mieux analyser les nouveaux défis de l'Europe de la défense, l'Institut Jacques Delors a été partenaire de la sixième édition des Ateliers de la Citadelle, organisée le 8 octobre 2015 à Lille, par la Mission Lille Eurométropole Défense Sécurité (MLEDS), en partenariat avec France Culture, la revue 'Défense et Sécurité Internationale' et le site d'information *Toute l'Europe*, sur le thème « Plus de crises, plus d'Europe de la défense ? ».

Michel Barnier, chargé de mission pour la Défense et la Sécurité auprès du Président de la Commission européenne a été le Grand témoin de cette conférence, qui a été modérée par Nicole Gnesotto, Vice-présidente de l'Institut Jacques Delors, Présidente du CA de l'IHEDN et Professeur du CNAM, et introduite par Louis Gautier, Secrétaire général de la défense

et de la sécurité nationale. Les principaux participants au débat étaient Veronika Wand-Danielson, Ambassadeur de Suède à Paris, Eric Margail, Général de corps d'armée, Commandant l'État-major du Corps de Réaction Rapide-France, Patrick de Rousiers, Général d'armée aérienne et Président du Comité militaire de l'UE, Joachim Bitterlich, Membre du CA de l'Institut Jacques Delors et **ancien conseiller du Chancelier H. Kohl**, Camille Grand, Directeur de la Fondation pour la recherche stratégique, Nick Witney, Senior fellow au *European Council on Foreign Relations* (ECFR), ainsi que Nicolas Gros-Verheyde et Jean-Dominique Merchet, journalistes et auteurs respectif des blogs « Bruxelles2 » et « Secret Défense ».



1. Les menaces pour la sécurité européenne

1.1 La guerre danse autour de l'Europe

Pour Michel Barnier, le monde est aujourd'hui « plus dangereux, plus injuste, plus instable qu'il y a quelques années ». Là où l'UE souhaitait que son voisinage soit un « cercle d'amis », elle se retrouve entourée par un « cercle de feu » : invasion de l'Ukraine, guerre civile syrienne, reprise des combats dans le sud-est de la Turquie, risque de troisième *Intifada* dans les territoires palestiniens, implantation de Daesh en Irak et Syrie et présence en Egypte, Libye, Tunisie et Algérie. Comme le résume Louis Gauthier : « La guerre danse autour de l'Europe », avec une simultanéité et une ampleur de crises sans précédent.

La diversité de ces menaces constitue un défi pour la cohésion européenne. Pour certains Etats membres, l'attention se concentre sur l'attitude agressive de la Russie vis-à-vis de ses voisins. Pour d'autres, la situation sécuritaire au sud de la Méditerranée et en Afrique est d'autant plus pré-occupante qu'elle a des répercussions importantes pour l'UE avec les mouvements migratoires. Ainsi la perception de la Russie diffère, adversaire 'à l'Est', elle est un partenaire potentiel 'au Sud'.

Pour Nicole Gnesotto, les Européens ne sont pas divisés, ils sont différents. Veronika Wand-Danielson complète ce propos en affirmant qu'il faut sortir de cette dichotomie entre les menaces venant du sud et de l'est de l'Europe : une menace pour l'Europe est une menace pour toute l'UE, peu importe son origine géographique.

1.2. Des menaces structurelles : le dérèglement climatique, notamment en Afrique

Au-delà des crises actuelles qui menacent la sécurité européenne à court terme, d'autres menaces structurelles émergent.

Le dérèglement climatique frappe déjà le monde¹, notamment l'Afrique, et limite l'accès des populations à des ressources cruciales : terres cultivables et eau. Le doublement de la population africaine d'ici 2050² dans un contexte d'accès restreint aux ressources, peut être à l'origine de des conflits majeurs qui se traduiront par des drames humains et l'émigration de millions de personnes vers d'autres pays, africains mais aussi européens. Le défi migratoire n'est donc pas une problématique conjoncturelle, mais un phénomène structurel pour les décennies à venir et risque de prendre une ampleur bien supérieure aux récents afflux de migrants en Europe.

1.3. La crise économique et financière

La crise économique et financière a eu deux grands impacts sur la sécurité européenne : la réduction des budgets de défense, et la diminution de l'importance politique accordée aux questions de défense.

Les budgets de défense ont été très atteints par les réductions des dépenses publiques nationales. La baisse a été particulièrement importante pour les budgets de recherche en matière de défense qui ont baissé en moyenne dans l'UE de 30% en 10 ans. Les technologies clés sont en train de quitter l'Europe ; ce qui se traduit par une perte d'emplois,



de capacité d'innovation et d'indépendance stratégique pour l'UE.

Pour contribuer à enrayer cette baisse, la Commission européenne propose d'utiliser les fonds européens pour financer la recherche sur des technologies duales, c'est-à-dire ayant des fins à la fois civiles et militaires (comme les drones de surveillance qui peuvent être utilisés à des fins agricoles ou militaires). Il est aussi envisageable de sortir les dépenses de recherche militaire du calcul du déficit public réalisé pour évaluer le respect des objectifs de déficits des Etats Membres lié au Pacte de Stabilité et de Croissance.

Avec la crise économique et financière, les enjeux de défense ont été écartés de l'agenda politique du Conseil européen qui réunit les chefs d'Etat et de gouvernement. Il a fallu attendre décembre 2013 pour que le Conseil européen se penche à nouveau sur l'évolution des capacités de défense en Europe. Il s'était engagé à revenir dessus en Juin 2015. Mais à cette date, l'acuité renouvelée de la situation économique et politique en Grèce a *de facto* de nouveau éclipsé les enjeux de défense. Bien qu'il ne faille pas surinvestir l'impact de nouveaux aménagements institutionnels, l'idée de créer une « Conseil de Sécurité de l'Union européenne » a ainsi été évoquée par Nicole Gnesotto : une rencontre annuelle du Conseil européen exclusivement consacrée aux questions de sécurité et de défense.



2. Une intégration européenne pragmatique pour répondre aux menaces

2.1. La perte d'influence des Etats européens dans le monde

Depuis bientôt quarante ans, la croissance du PIB des Etats européens a été plus faible que celle des nouvelles puissances émergentes. Michel Barnier a souligné ainsi que si il y a cinquante ans, la majorité des dix pays les plus riches du monde étaient européens, et que le G8 ne comprend déjà plus que quatre Etats membres européens, à l'horizon 2030, il pourrait bien n'en compter aucun. Ce déclin n'est pas inéluctable, pourvu que les Etats européens coopèrent fortement entre eux, y compris sur les questions de défense.

2.2. La nécessité de pouvoir recourir à l'usage de la force

Pouvoir recourir à la force reste un moyen essentiel pour atteindre nombre d'objectifs de politique étrangère. Ainsi, pour que l'aide humanitaire et l'aide au développement puissent être efficaces, il est essentiel de sécuriser les zones où cette aide est déployée. En outre, des années d'efforts d'aide au développement peuvent être annulées par une guerre civile. C'est pourquoi la stratégie européenne en Somalie se fonde sur l'articulation d'un déploiement de forces militaires³ et de politiques d'aide permettant à ce pays de se reconstruire.

Les Européens doivent continuer à disposer de capacités militaires pour pouvoir user de la force, au service d'une véritable approche globale des conflits. La question est donc de savoir dans quelle mesure ce renforcement des capacités militaires passe par des décisions nationales, de coopération ou d'intégration européenne.

2.3. La solidarité européenne en matière de défense existe déjà

Sur les questions de défense, les Européens ne sont pas divisés, ils sont différents. Il est évident que les pays qui faisaient encore partie de l'Union soviétique il y a 25 ans sont davantage préoccupés par la Russie que les menaces venant du Sud. Cela ne veut néanmoins pas dire que ces pays se désintéressent du voisinage sud de l'UE. Comme l'a rappelé le Général Patrick de Rousiers, l'une des nations qui contribue le plus à la mission européenne en République

Centre-Africaine est l'Estonie. Lors de la prise de commandement de la mission EUTM-Mali, les ministres européens présents venaient d'Espagne, mais aussi d'Allemagne, et d'Autriche.

La solidarité européenne est donc une solidarité de fait, économique, militaire et politique.

2.4. La défense de l'intérêt national passe par la coopération européenne

En matière de sécurité, plus encore que dans les autres domaines, il n'y a pas d'alternative crédible à proposer à une réponse plus européenne aux défis actuels et à ceux qui se profilent. Compte tenu de la baisse des budgets nationaux de défense et des capacités militaires des Etats membres, la défense de l'intérêt national passe plus que jamais par la coopération européenne. L'enjeu n'est plus d'arbitrer entre plus d'OTAN ou plus d'Europe de la défense, mais bien de renforcer les capacités européennes, au niveau de l'UE comme au sein de l'OTAN.

Les participants à cette conférence ont néanmoins été en désaccord sur l'objectif final. Si certains parlaient clairement de la construction d'une « armée européenne », d'autres étaient plus prudents et estimaient qu'il était plus réaliste de multiplier les coopérations entre les Etats européens, que ce soit en dehors ou dans le cadre de l'UE.

2.5. Coopérer sur le terrain, avancer de façon pragmatique.

Comme l'a souligné Camille Grand, sur le terrain, les décideurs politiques, les forces de polices et les bureaux de renseignement des différents Etats européens n'ont jamais autant coopéré ensemble pour combattre la menace terroriste.

Le Général Eric Margail a rappelé que l'interopérabilité des armées européennes est déjà effective et permet d'agir ensemble lorsque le politique le décide. **Sur le terrain, la coopération entre les Etats européens n'a jamais été aussi intense.** Ainsi le Commandement du Transport Aérien Européen (EATC)⁴ permet à des avions espagnols de ravitailler l'opération française au Mali.

Au niveau industriel, la fusion des industries nationales de défense permettrait de consolider la base européenne de technologie et d'industrie de défense. La fusion annoncée des entreprises françaises (Nexter) et allemandes (KMW) productrices de chars de combat va ainsi dans le bon sens.

Au niveau politique, il faut intensifier les contacts à la fois au niveau des parlements nationaux et au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement.

Au niveau stratégique, les Européens se consultent pour élaborer leurs stratégies nationales de défense (cf. le Livre Blanc allemand sur la Défense prévu pour 2016). Cela devrait faciliter les débats sur la révision en cours de la Stratégie européenne de Sécurité et ouvrir ensuite la voie, comme l'a recommandé Michel Barnier, à l'élaboration d'un Livre Blanc européen sur la Défense.

De nombreux outils existent déjà et les Etats européens qui le souhaitent devraient les utiliser plus amplement. C'est notamment le cas de la coopération renforcée en matière de défense (dite « coopération structurée permanente »), de l'Agence européenne de Défense dont le budget pourrait être significativement augmenté pour multiplier les projets de développement et/ou d'acquisition de matériel, ainsi que d'entraînement des troupes, ou encore de la non-utilisation des Battle Groups de l'UE.



Conclusion : Oser décider, agir dans la durée

Si l'Union européenne a démontré encore ces dernières années sa capacité à surmonter des chocs puissants, les nouvelles menaces qui pèsent sur la sécurité des Européens appellent sans plus tarder davantage de **mutualisation européenne en matière de défense**. Les débats structurés tout au long de la journée autour de deux thèmes, « parler vrai » et « agir maintenant » visaient notamment à présenter des recommandations concrètes parmi lesquelles ont figuré notamment :

- la création d'un « Conseil de Sécurité de l'Union européenne », composé des 28 chefs d'Etats et de gouvernement, réunit une fois par an pour se consacrer aux questions de sécurité et de défense,
 - une révision ambitieuse de la Stratégie européenne de Sécurité par la Haute Représentante devrait être suivie d'un Livre Blanc européen sur la Défense,
 - le renforcement de l'appui de la Commission européenne aux moyens de recherche, notamment en se concentrant sur les projets de recherche sur les capacités duales,
 - un recours plus systématique aux outils institutionnels existants : coopération structurée permanente, clause de solidarité et Agence européenne de Défense.
- la création de gardes-frontières européens,
 - au niveau industriel, les Etats doivent encourager la fusion des entreprises européennes d'armement, de façon à éviter un décrochage technologique et créer des leaders mondiaux capable d'assurer l'indépendance stratégique des Etats membres de l'UE,
 - sur le terrain, des coopérations bilatérales et multilatérales doivent foisonner, de façon pragmatique, pour permettre aux Européens de mettre en commun leurs capacités militaires, comme c'est déjà le cas dans le cadre de l'EATC,
 - les Européens devraient également obtenir plus de transparence sur les investissements étrangers dans les secteurs stratégiques européens.

En conclusion de cette journée, il semblait crucial que les Européens puissent « parler vrai », mais aussi qu'ils puissent « oser décider ». Et s'il est nécessaire d'« agir maintenant », il convient d'avoir les moyens de pouvoir « agir dans la durée ».

1. La guerre civile syrienne a ainsi été, partiellement et indirectement, causée par le dérèglement climatique et la sécheresse intense qui frappa la Syrie de 2006 à 2011. Cf. Thomas Pellerin-Carlin & Jean-Arnold Vinois, Négociations Climat 2015 : Accélérer ou freiner la transition énergétique ?, Institut Jacques Delors, Policy paper n° 142, Septembre 2015.

2. D'après l'INED, la population africaine pourrait atteindre 2,4 milliards en 2050 contre 1,1 milliard en 2013.

3. Les forces militaires déployées en Somalie sont principalement maritimes et terrestres. Les forces maritimes sont internationales, avec des participations états-unienne, japonaise, russe et chinoise, en étroite coopération avec la mission européenne Atalante. Les forces terrestres sont principalement africaines, composées notamment de soldats éthiopiens, kenyans et somaliens

4. L'EATC est une coopération réalisée dans le cadre de la PSDC. Lancé en 2010 par les Pays-Bas, la Belgique, la France et l'Allemagne, elle comprend désormais sept Etats membres de l'UE, ses quatre fondateurs ainsi que l'Espagne, le Luxembourg, et l'Italie. Son commandement est basé aux Pays-Bas, à Eindhoven, et contrôle une flotte multinationale d'environ 200 avions de transport et de d'avion ravitailleurs en vol, en vue de mutualiser les moyens des Etats participants. qui sont payés et/ou ont été formés par des fonds/missions européens.

Sur les mêmes thèmes...

LA DÉFENSE SANS L'EUROPE

Vincent Desportes, *Tribune*, Institut Jacques Delors, octobre 2014

POURQUOI NOUS DEVONS CROIRE DANS L'EUROPE DE LA DÉFENSE

Élisabeth Guigou, *Tribune*, Notre Europe – Institut Jacques Delors, octobre 2014

ENGAGER L'EUROPE DANS LE MONDE

Jacques Delors et al., *Tribune*, Notre Europe – Institut Jacques Delors, juin 2014

POUR UNE APPROCHE PRAGMATIQUE DE L'EUROPE DE LA DÉFENSE

Jean-Yves Le Drian, *Tribune*, Notre Europe – Institut Jacques Delors, mai 2013

DÉFENSE : L'AMBITION EUROPÉENNE DE LA FRANCE

Sophie-Caroline de Margerie et Nicole Gnesotto, *Tribune*, Notre Europe – Institut Jacques Delors, avril 2013

DÉFENSE EUROPÉENNE : COMMENT RESTER CRÉDIBLES AVEC DES CAPACITÉS DE DÉFENSE RÉDUITES

Daniel Kehoane, Synthèse chapitre V, Notre Europe, Think Global Act European, avril 2013

LES EUROPÉENS FACE À L'USAGE DE LA FORCE

António Vitorino et Elvire Fabry, *Tribune*, Notre Europe – Institut Jacques Delors, décembre 2013

LA DÉPENSE EN MATIÈRE DE DÉFENSE EN EUROPE : PEUT-ON FAIRE MIEUX SANS DÉPENSER PLUS ?

Fabio Liberti, Policy paper No 46, Notre Europe, Think Global, Act european, juin 2011

Directeur de la publication: Yves Bertoncini • La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas dénaturer le sens et d'en mentionner la source • Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) • L'Institut Jacques Delors ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution • Version originale • © Institut Jacques Delors